

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS INITIÉE PAR



**PORTANT SUR 7.576.004 DE SES PROPRES
ACTIONS EN VUE DE LA RÉDUCTION DE
SON CAPITAL**

présentée par



ETABLISSEMENT PRÉSENTATEUR

**ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET
GARANT**

PRIX DE L'OFFRE : 27,00 euros par action LISI
(dividende de 0,15 euro au titre de l'exercice 2022 détaché)

DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES
DE LA SOCIÉTÉ LISI**



Le présent document relatif aux autres informations notamment juridiques, financières et comptables de la société LISI a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 19 avril 2023, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF (le « **RGAMF** ») et de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée) de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de LISI.

Le présent document d'information incorpore par référence et complète la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions propres déposée par la société LISI, pour laquelle l'AMF a apposé le 4 avril 2023 le visa numéro 23-100, conformément à sa décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société LISI (www.lisi-group.com). Ils peuvent être obtenus sans frais

auprès de LISI (6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex), de Degroof Petercam Wealth Management (44, rue de Lisbonne, 75008 Paris) et de Portzamparc (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué a été diffusé afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	PRÉAMBULE	4
2.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF	4
3.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE	4
4.	PRÉSENTATION DE LISI	6
	4.1 Dénomination sociale	6
	4.2 Forme juridique	6
	4.3 Siège social.....	6
	4.4 Exercice social	6
	4.5 Durée	6
	4.6 Objet social	6
	4.7 Informations relatives à la situation comptable et financière de LISI au 31 décembre 2022.	7
5.	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL.....	7
	5.1 Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote	7
	5.2 Structure de l'actionnariat de LISI.....	7
	5.3 Franchissement de seuils	8
6.	PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS DE PRESSE	8
7.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 2023.....	8
8.	DIVIDENDES	9
9.	ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	10
10.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LISI.....	10
	Annexe 1 – Informations financières au 31 décembre 2022	11
	Annexe 2 – Communiqués de presse	16

1. PRÉAMBULE

Le présent document est établi dans le cadre de l'Offre (tel que ce terme est défini ci-après) déposée le 8 mars 2023 auprès de l'AMF par la société LISI, société anonyme au capital de 21.645.726,80 euros, dont le siège social est situé 6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex et dont le numéro d'immatriculation est 536 820 269 RCS Belfort (« **LISI** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris (Compartiment A) sous le code ISIN FR0000050353, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du RGAMF et de l'article 5 de l'instruction n°2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition. Le 4 avril 2023, l'Offre a fait l'objet d'une déclaration de conformité ayant emporté visa de l'AMF sur la note d'information sous le numéro 23-100.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, réunie le 12 avril 2023, a approuvé la résolution relative à une réduction de capital de la Société non motivée par des pertes, d'un montant maximal total de 3.030.401,60 euros par voie d'offre publique de rachat d'actions en vue de leur annulation portant sur un nombre maximum de 7.576.004 actions de la Société au prix de 27,00 euros par action (dividende de 0,15 euro par action au titre de l'exercice 2022 détaché), en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce. En outre, la condition suspensive visée dans ladite résolution est satisfaite depuis le 18 avril 2023.

Le dividende de 0,15 euro par action a été mis en paiement par la Société ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 231-27 du règlement général de l'AMF, la Note d'Information visée par l'AMF peut être consultée au siège social de la Société ainsi qu'auprès de Degroof Petercam Wealth Management, désigné à cet effet par Banque Degroof Petercam, établissement présentateur de l'Offre, et de Portzamparc, établissement présentateur et garant de l'Offre.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le document d'enregistrement universel pour l'exercice social clos le 31 décembre 2022 publié sur le site internet de la Société le 20 mars 2023 qui intègre le rapport financier annuel (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), tel que complété par les informations figurant dans le présent document.

Le présent document incorpore par référence le Document d'Enregistrement Universel.

Ce document est disponible sur le site internet dédié de LISI (<https://www.lisi-group.com/fr/rapport-integre-deu.html>) et peut être consulté sans frais au siège social de la Société.

Ce Document d'Enregistrement Universel est complété par les informations figurant ci-dessous, relatives aux événements significatifs postérieurs au dépôt du Document d'Enregistrement Universel, et par les principaux communiqués de presse publiés et mis en ligne par la Société depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel.

3. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Le conseil d'administration de la Société a, lors de sa séance du 23 février 2023, décidé de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LISI (l'« **Assemblée Générale Extraordinaire** ») du 12 avril 2023, une résolution relative à une réduction de capital de la Société non motivée par des pertes, d'un montant maximal total de 3.030.401,60 euros par voie d'offre

publique de rachat d'actions en vue de leur annulation (l'« **Offre** ») portant sur un nombre maximum de 7.576.004 actions de la Société, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

Après en avoir approuvé le principe dans sa décision du 23 février 2023, qui a donné lieu à l'ouverture d'une période de pré-offre (D&I 223C0351 en date du 23 février 2023), le conseil d'administration de LISI a, le 7 mars 2023, décidé de déposer le projet d'Offre auprès de l'AMF. Le projet d'Offre a été déposé le 8 mars 2023.

L'Offre, qui a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF en date du 4 avril 2023 emportant visa de la Note d'Information, est régie par les dispositions du titre III du livre II et, plus particulièrement, par les dispositions des articles 233-1, 5° et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre s'inscrit dans le cadre de la recomposition envisagée de l'actionnariat CID¹, dans le cadre d'un protocole d'accord (le « **Protocole** ») conclu en date du 23 février 2023 entre notamment CIKO², VMC³, Peugeot Invest⁴ et sa filiale à 100% Peugeot Invest Assets⁵ (les principaux actionnaires de CID). Les principaux termes et conditions de ce Protocole sont décrits en section 2.12.1 de la Note d'Information.

L'Offre est réalisée au prix de 27,00 euros, par action LISI (le dividende de 0,15 euros par action au titre de l'exercice 2022 ayant été mis en paiement ce jour) et porte sur un maximum de 7.576.004 actions, représentant, au 28 février 2023, 14,00 % du capital de la Société⁶.

Le coût d'acquisition de 100 % des titres visés par l'Offre s'élèverait à un montant maximal estimé d'environ 206 millions d'euros et se décomposerait comme suit :

- 204.552.108 euros maximum consacrés au paiement du prix d'acquisition de 100% des actions visées par l'Offre ; et
- environ 1,6 millions d'euros au titre des honoraires et frais engagés en vue de la réalisation de l'Offre (notamment les honoraires et frais de ses conseillers financiers, conseils juridiques et autres consultants, ainsi que les frais de communication et taxes des autorités de marché), tels qu'estimés à la date des présentes.

Le financement de l'Offre sera réalisé d'une part, par voie de tirage à hauteur de 200 millions d'euros sur un emprunt bancaire additionnel, et d'autre part, par prélèvement sur la trésorerie de la Société pour le solde.

Les caractéristiques de l'Offre, en particulier l'incidence de l'Offre sur l'actionnariat, et la capitalisation boursière de la Société, sont décrites plus précisément à la section 2 de la Note d'Information publiée le 5 avril 2023 par la Société sur son site internet dédié (www.lisi-group.com) et par l'AMF sur son site internet (www.amf-france.org).

L'incidence de l'Offre sur les comptes, les capitaux propres et les résultats consolidés de la Société est décrite ci-dessous.

Les calculs de l'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et les résultats consolidés de la Société, tels que figurant dans le tableau ci-après, ont été effectués à partir des comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, après avoir retenu les hypothèses suivantes :

¹ Société anonyme, à conseil d'administration, au capital de 3.189.900 euros ayant son siège social 6 rue Juvénal Viellard, 90600 Grandvillars, immatriculée sous le numéro 535 720 700 RCS Belfort, contrôlée conjointement par la société CIKO et la société VMC, qui sont respectivement le holding familial de la famille Kohler et le holding familial de la famille Viellard, les deux familles fondatrices du groupe LISI.

² Société par actions simplifiée au capital de 2.700.558,00 euros dont le siège social est situé 7, rue du Stade – 90100 Delle, et dont le numéro d'identification est 389 753 609 R.C.S. Belfort, contrôlée par la famille Kohler.

³ Société anonyme au capital de 4.139.600,00 dont le siège social est situé Forges de Morvillars, 90120 Méziré, et dont le numéro d'identification est 535 420 228 R.C.S. Belfort, contrôlée par la famille Viellard.

⁴ Société anonyme au capital de 24.922.589,00 euros dont le siège social est situé 66 avenue Charles De Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine, et dont le numéro d'identification est 562 075 390 R.C.S. Nanterre, contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.

⁵ Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 541.010.740,00 euros dont le siège social est situé 66 avenue Charles De Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine, et dont le numéro d'identification est 535 360 564 R.C.S. Nanterre, détenue à 100% par Peugeot Invest.

⁶ Au regard d'un capital composé de 54.114.317 actions représentant 90.109.110 droits de vote théoriques de la Société au 28 février 2023, conformément aux dispositions de l'article 233-11 du règlement général de l'AMF.

- rachat de 7.576.004 actions LISI (soit l'intégralité des actions visées par l'Offre) au prix de l'Offre et représentant un montant total de 204.552.108 d'euros ;
- annulation des actions LISI ainsi rachetées ; et
- nombre d'actions composant le capital de la Société égal à 46.538.313 consécutivement aux opérations de réduction de capital.

	Données consolidées	
	Avant rachat et annulation	Après rachat et annulation de 100% des actions visées par l'Offre
Capitaux propres part du groupe (M€) au 31 décembre 2022	1.115,7	911,1
Trésorerie et équivalents (M€) au 31 décembre 2022	114,1	109,6
Endettement financier net au 31 décembre 2022 ⁷	291,5	503,7
Résultat net part du groupe (M€) au 31 décembre 2022	57,0	51,4 ⁸
Nombre d'actions (hors auto-détention) ⁹	53.058.512	45.482.508
Capitaux propres par action (€) au 31 décembre 2022 ¹⁰	21,0	20,0
Résultat net consolidé par action (€) au 31 décembre 2022 ¹¹	1,07	1,13

4. PRÉSENTATION DE LISI

4.1 Dénomination sociale

La Société a pour dénomination sociale « LISI ».

4.2 Forme juridique

LISI est une société anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Belfort sous le numéro 536 820 269.

4.3 Siège social

Le siège social de LISI est situé 6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex.

4.4 Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année civile.

4.5 Durée

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

4.6 Objet social

La Société a pour objet :

- La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;

⁷ L'endettement financier net au 31.12 2022 ajusté pour l'Offre sur la base du rachat de la totalité des actions LISI visées par l'Offre (204,6 millions d'euros) et du coût de financement associé estimé pour la première année pleine (2024)

⁸ Résultat net diminué de l'impact après impôts en année pleine des frais financiers liés à l'opération.

⁹ La Société détient 1.055.805 de ses propres actions à la date du dépôt de la Note d'Information.

¹⁰ Sur la base d'un nombre d'actions (hors actions auto-détenues) au 28 février 2023 de 53.058.512 avant impact de l'Offre.

¹¹ Sur la base d'un nombre d'actions (hors actions auto-détenues) au 28 février 2023 de 53.058.512 avant impact de l'Offre.

- La fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- Eventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, etc ...
- Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

4.7 Informations relatives à la situation comptable et financière de LISI au 31 décembre 2022

Une présentation synthétique du bilan et du compte de résultat annuels de LISI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 figure en Annexe 1 au présent document.

Une présentation synthétique des bilans et comptes de résultats consolidés de LISI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 figure également en Annexe 1 au présent document.

5. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

5.1 Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote

Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote au 31 mars 2023 :

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote théoriques(1)(2)	Nombre de droits de vote exerçables (3)
31 mars 2023	54.114.317	90.108.110	89.052.305

(1) Les droits de vote théoriques sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote (actions auto-détenues).

(2) Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

(3) À titre d'information, total des droits de vote, déduction faite des actions privées de droits de vote (actions auto-détenues).

5.2 Structure de l'actionnariat de LISI

À la connaissance de la Société, le capital et les droits de vote de la Société au 31 mars 2023 sont répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾	% de droits de vote théoriques
CID	29 643 620	54,78%	59 287 240	65,80%
VMC	3 112 818	5,75%	5 883 968	6,53%
PEUGEOT INVEST ⁽²⁾	2 750 000	5,08%	5 500 000	6,10%
Autres mandataires sociaux	204 495	0,38%	394 140	0,44%
Auto-détenues	1 055 805	1,95%	1 055 805	1,17%
Public	17 347 579	32,06%	17 986 957	19,96%
TOTAL	54 114 317	100,00%	90 108 110	100,00%

(1) Les statuts de LISI prévoient qu'un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

(2) Par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % Peugeot Invest Assets.

5.3 Franchissement de seuils

Aucun autre franchissement de seuil n'a été reporté à la Société depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel.

6. PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS DE PRESSE

La Société publie ses communiqués de presse en ligne et sur le site internet de LISI (www.lisi-group.com).

Depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel, les principaux communiqués de presse publiés par la Société sur son site internet sont listés ci-dessous :

5 avril 2023	Communiqué de mise à disposition de la note d'information établie par LISI dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions initiée par LISI portant sur 7.576.004 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital
12 avril 2023	Assemblée générale annuelle mixte du 12 avril 2023 – Communiqué relatif à la nomination de Jean-Philippe Kohler en qualité de Président, du renouvellement de Monsieur Emmanuel Viellard en qualité de Directeur Général et composition du Comité Exécutif
19 avril 2023	Communiqué relatif à l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la résolution nécessaire à l'ouverture de l'Offre, à la réalisation de la condition suspensive prévue par ladite résolution et au document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société

Ces communiqués sont reproduits en Annexe 2.

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 2023

Il est rappelé que l'assemblée générale mixte annuelle des actionnaires de LISI s'est tenue le 12 avril 2023 à 10h30, au siège social de LISI AEROSPACE, Central Seine, 46 - 50, Quai de la Râpée, CS 11 233 - 75583 PARIS CEDEX 12, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Constatation de la démission du mandat d'administrateur de Madame Capucine ALLERTON-KOHLER ;
- Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick DAHER ;
- Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Gilles KOHLER ;
- Nomination de Monsieur Jean-Philippe KOHLER en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Emmanuel VIELLARD ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Compagnie Industrielle de Delle ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société CIKO ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Peugeot Invest Assets ;

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Viellard Migeon et Compagnie ;
- Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de Commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Gilles KOHLER, Président du Conseil d'Administration ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Emmanuel VIELLARD, Directeur Général ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Jean-Philippe KOHLER, Directeur Général Délégué ;
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'Administration ;
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général ;
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général Délégué ;
- Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs ;
- Nomination de KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société ;

de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux : autorisation à donner au Conseil d'Administration pour procéder à cette attribution gratuite d'actions ;
- Modification de l'article 10 des statuts visant à permettre le renouvellement échelonné des mandats des administrateurs ;
- Réduction de capital, sous condition suspensive, d'un montant nominal maximum de 3.030.401,60 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions achetées, et autorisation donnée, sous condition suspensive, au Conseil d'administration à l'effet de formuler une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital puis d'en arrêter le montant définitif ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Il est rappelé que l'ensemble des résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 12 avril 2023 ont été approuvées.

8. DIVIDENDES

LISI a distribué 7.958.776,80 euros de dividende aux actionnaires au titre de l'exercice 2022, soit 0,15 euro par action.

Il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercice	Dividende net global (euros)	Dividende par action (euros)
2021	15.700.000	0,29
2020	7.600.000	0,14
2019	0	0,00

9. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux qui seraient mentionnés dans le présent document, dans le Document d'Enregistrement Universel, et autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

10. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LISI

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 19 avril 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n° 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de ladite Offre.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Grandvillars, le 19 avril 2023

Monsieur Emmanuel Viellard
Directeur général

Annexe 1 – Informations financières au 31 décembre 2022

1. Présentation synthétique du bilan et du compte de résultat annuels de LISI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

1.1 Bilan

ACTIF (En milliers d'euros)	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1 071	1 153
Immobilisations corporelles	2 625	2 560
Immobilisations financières	225 647	227 939
Amortissements et dépréciations	(2 160)	(1 815)
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ NET	227 183	229 837
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	6 589	3 109
Autres créances	6 360	5 212
Comptes courants filiales	565 873	531 005
Créance d'impôt	8 471	7 209
Valeurs mobilières de placement	30 461	73 952
Disponibilités	65 495	93 363
Provisions pour dépréciations des VMP	(33)	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	683 216	713 850
Charges constatées d'avance	226	258
Ecart de conversion actif	606	908
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION	832	1 166
TOTAL DE L'ACTIF	911 231	944 854
PASSIF	2022	2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	21 646	21 646
Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 822	71 822
Réserves	19 602	19 602
<i>dont réserve légale</i>	2 165	2 165
Report à nouveau	127 308	132 589
Résultat de l'exercice	21 956	10 137
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	262 334	255 796
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 893	1 559
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses (*)	296 675	320 967
Comptes courants des filiales	336 017	353 159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 249	4 084
Dettes fiscales et sociales	2 806	2 469
Autres dettes	841	4 663
TOTAL DES DETTES	641 588	685 341
Ecart de conversion passif	5 416	2 157
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION	5 416	2 157
TOTAL DU PASSIF	911 231	944 854
(*) dont concours bancaires courants	(3 976)	(9)

1.3 (En milliers d'euros)	2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	10 559	8 989
Produits d'exploitation	11 219	9 790
Charges externes	(5 246)	(4 029)
Impôts et taxes	(355)	(494)
Frais de personnel	(5 923)	(5 073)
Autres charges	(460)	(460)
Amortissements, provisions	(985)	(887)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 750)	(1 154)
Produits financiers		
- des participations	25 665	5 159
- autres intérêts et produits assimilés	676	26
- différences positives de change	23 077	25 812
- sur cessions des valeurs mobilières de placement	1 121	718
- reprises de provisions	908	4 424
Charges financières		
- autres intérêts et charges assimilées	(8 070)	(6 290)
- différences négatives de change	(20 902)	(18 912)
- sur cessions de valeurs mobilières de placement	(314)	(127)
- dotations aux provisions	(639)	(908)
RÉSULTAT FINANCIER	21 522	9 903
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	19 772	8 750
Produits exceptionnels		
- sur opérations en capital	92	0
- sur opérations de gestion	0	30
Charges exceptionnelles		
- sur opérations de gestion	0	(35)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	92	(5)
Impôt sur les bénéfices	2 092	1 392
RESULTAT NET	21 956	10 137

2. **Présentation synthétique des bilans et comptes de résultats consolidés de LISI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022**

2.1 Bilan

ACTIF

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS		
Ecart d'acquisition	413 938	401 877
Autres actifs incorporels	31 568	27 933
Actifs corporels	730 492	698 231
Actifs financiers non courants	10 971	11 414
Impôts différés actifs	50 912	51 054
Autres actifs non courants	165	91
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 238 046	1 190 599
ACTIFS COURANTS		
Stocks	400 298	332 721
Impôts - Créances sur l'état	12 790	10 400
Clients et autres débiteurs	203 803	174 810
Trésorerie et équivalents trésorerie	144 149	215 870
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	761 040	733 802
TOTAL ACTIF	1 999 087	1 924 401

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	21 646	21 646
Primes	75 329	75 329
Actions propres	(20 135)	(19 480)
Réserves consolidées	941 394	908 804
Réserves de conversion	44 061	28 629
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	(3 599)	(8 595)
Résultat de la période	56 960	44 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	1 115 656	1 050 383
Intérêts minoritaires	2 770	3 110
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 118 426	1 053 493
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions non courantes	50 992	72 005
Dettes financières non courantes	327 804	320 621
Autres passifs non courants	7 434	7 163
Impôts différés passifs	46 398	38 600
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	432 628	438 389
PASSIFS COURANTS		
Provisions courantes	25 211	23 305
Dettes financières courantes*	107 838	167 529
Fournisseurs et autres créditeurs	313 950	241 685
Impôt à payer	1 034	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	448 035	432 520
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	1 999 087	1 924 403
* Dont concours bancaires courants	6 851	1 133

2.2 Compte de résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	1 425 212	1 163 897
Variation stocks produits finis et en-cours	39 363	22 478
Total production	1 464 575	1 186 374
Autres produits *	38 566	35 549
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS	1 503 141	1 221 923
Consommations	(450 558)	(334 126)
Autres achats et charges externes	(319 554)	(251 354)
Impôts et taxes	(9 562)	(9 209)
Charges de personnel (y compris intérimaires)	(537 010)	(473 756)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT (EBITDA)	186 458	153 478
Amortissements **	(98 963)	(94 641)
Dotations nettes aux provisions	1 605	7 774
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EBIT)	89 100	66 611
Charges et produits opérationnels non courants	(9 678)	(10 749)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	79 423	55 862
Produits de trésorerie et charges de financement	(4 989)	(5 304)
<i>Produits de trésorerie</i>	1 719	987
<i>Charges de financement</i>	(6 708)	(6 291)
Autres produits et charges financiers	2 845	10 076
<i>Autres produits financiers</i>	40 075	34 738
<i>Autres charges financières</i>	(37 230)	(24 662)
Impôts (dont CVAE)	(20 550)	(16 272)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE ***	56 729	44 362
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société ***	56 960	44 048
Intérêts ne donnant pas le contrôle	(231)	314
RÉSULTAT PAR ACTION (EN €) :	1,08	0,83
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN €) :	1,06	0,82

2.3 État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	56 729	44 362
Autres éléments du résultat global imputés définitivement en capitaux propres		
Gains et pertes actuariels sur avantage au personnel (part brute)	6 094	(4 764)
Gains et pertes actuariels sur avantage au personnel (effet impôt)	(2 301)	1 892
Autres éléments du résultat global qui donneront lieu à une reclassification en résultat		
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	15 289	33 554
Instruments de couverture (part brute)	661	(10 438)
Instruments de couverture (effet impôt)	577	2 206
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔT	20 320	22 449
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	77 048	66 811

Annexe 2 – Communiqués de presse

**COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DE LA NOTE
D'INFORMATION ÉTABLIE PAR LISI**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS INITIÉE
PAR**



**PORTANT SUR 7.576.004 DE SES PROPRES
ACTIONS EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON
CAPITAL**

présentée par



ETABLISSEMENT PRÉSENTATEUR

**ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET
GARANT**

PRIX DE L'OFFRE : 27,00 euros par action LISI (dividende de 0,15 euro au titre de l'exercice 2022 détaché) DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum

Grandvillars, le 5 avril 2023

AVIS IMPORTANT

L'offre publique de rachat sera ouverte, conformément aux dispositions des articles 231-32 du règlement général de l'AMF et R. 225-153 et R. 225-154 du Code de commerce, postérieurement (i) à la diffusion par LISI d'un communiqué indiquant que la résolution relative à la réduction du capital par voie de rachat et annulation d'actions a été valablement adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LISI en date du 12 avril 2023 et que la condition suspensive prévue par cette résolution, relative à l'obtention d'une décision de dérogation et/ou de toute autre décision de l'AMF, devenue(s) irrévocable(s), confirmant que les opérations constituées de la réduction de capital de LISI objet du projet d'offre publique, de la réduction de capital de CID¹², et de la prise d'effet de certains pactes d'actionnaires relatifs à CID et à LISI, et telles que décrites dans la note d'information, ne requièrent pas le dépôt obligatoire d'une offre publique d'acquisition sur l'ensemble des actions de LISI, est satisfaite, (ii) à la publication par LISI des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au bulletin des annonces légales obligatoires, et (iii) à la date de mise en paiement du dividende relatif à l'exercice 2022, lui-même soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de LISI du 12 avril 2023.

¹² Société anonyme, à conseil d'administration, au capital de 3.189.900 euros ayant son siège social 6 rue Juvénal Viellard, 90600 Grandvillars, immatriculée sous le numéro 535 720 700 RCS Belfort, contrôlée conjointement par la société CIKO et la société VMC, qui sont respectivement le holding familial de la famille Kohler et le holding familial de la famille Viellard, les deux familles fondatrices du groupe LISI.



Le présent communiqué établi par LISI est publié en application de l'article 231-27 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 4 avril 2023, apposé le visa n° 23-100 sur la note d'information de LISI relative à l'offre publique de rachat portant sur 7.576.004 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital (l'« **Offre** »).

La note d'information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de LISI (www.lisi-group.com) et peut être obtenue sans frais auprès de LISI (6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex), de Degroof Petercam Wealth Management (44, rue de Lisbonne - 75008 Paris) et de Portzamparc (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et le calendrier de l'Offre et Euronext publiera un avis rappelant la teneur de l'Offre et précisant le calendrier et les modalités de sa réalisation. Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document contenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de LISI sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique de rachat d'actions selon les mêmes modalités.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. LISI décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A propos de LISI :

LISI est un groupe industriel mondial, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. Partenaire des plus grands acteurs mondiaux et grâce à l'engagement de plus de 9 600 collaborateurs répartis dans 13 pays sur 4 continents, LISI innove et investit dans la recherche et le développement des produits de demain pour répondre aux besoins de ses clients, notamment en matière de qualité, de sécurité et de performance.

Le Groupe LISI se différencie ainsi en s'appuyant sur deux axes stratégiques : l'innovation et l'excellence opérationnelle, tout en intégrant une forte culture RSE.

www.lisi-group.com

Contact

Emmanuel Viellard | Directeur Général LISI

Tél : 03 84 57 00 77

Mail : emmanuel.viellard@lisi-group.com

Nominations

Suite à la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société LISI, le Conseil d'Administration s'est réuni ce jour afin de constater le non-renouvellement du mandat de Président de Monsieur Gilles Kohler du fait de la limite d'âge fixée par les statuts, et nommer son nouveau Président. Après 38 ans en tant que membre du Conseil d'Administration et 24 ans en tant que Président du Conseil, ce dernier remercie Monsieur Gilles Kohler pour l'immense tâche accomplie durant toutes ces années et lui a exprimé toute sa gratitude.

Pour succéder à Monsieur Gilles Kohler, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Jean-Philippe Kohler comme Président pour la durée de son mandat d'administrateur de 4 ans. Sa prise de fonction est effective à compter de ce jour. Monsieur Jean-Philippe Kohler est entré dans le Groupe LISI en 1991 et était depuis 2016 le Directeur Général Délégué du Groupe LISI en charge de la Gestion des Risques, des Ressources Humaines et de l'Audit Interne.

De plus, le Conseil d'Administration a confirmé le renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel Viellard pour une durée de 4 années. Pour mener à bien sa mission, Monsieur Emmanuel Viellard s'appuie sur le Comité Exécutif du Groupe LISI, qu'il préside, composé de :

- Madame Anne-Delphine Beaulieu, Directrice RSE et Digital LISI
- Madame Cécile Le Corre, Secrétaire Générale LISI
- Monsieur Christophe Lesniak, Directeur Industriel et Achats LISI
- Monsieur François Liotard, Directeur Général Division LISI AUTOMOTIVE
- Monsieur Emmanuel Neildez, Directeur Général Division LISI AEROSPACE
- Monsieur Alexis Polin, Directeur Ressources Humaines LISI
- Monsieur Lionel Rivet, Directeur Général Division LISI MEDICAL
- Monsieur Raphaël Vivet, Directeur Financier LISI

Cette nouvelle gouvernance poursuivra le déploiement de la stratégie définie à long terme par le Groupe LISI qui reste centrée sur l'innovation et l'excellence opérationnelle.

Contact

Emmanuel VIELLARD Téléphone

: 03 84 57 00 77

Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com Site

Internet : www.lisi-group.com

Communiqué de presse du 12/04/2023

External Public

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

**COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS RELATIVES
AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET
COMPTABLES RELATIVES À LISI**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS INITIÉE
PAR**



**PORTANT SUR 7.576.004 DE SES
PROPRES ACTIONS EN VUE DE LA
RÉDUCTION DE SON CAPITAL**

présentée par



ETABLISSEMENT PRÉSENTATEUR

ÉTABLISSEMENT
PRÉSENTATEUR ET GARANT

PRIX DE L'OFFRE : 27,00 euros par action LISI (dividende de 0,15 euro au titre de l'exercice 2022 détaché) DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum
--

Grandvillars, le 19 avril 2023,

Le présent communiqué établi par LISI est publié en application des dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 4 avril 2023, apposé le visa n°23-100 sur la note d'information de LISI relative à l'offre publique de rachat portant sur 7.576.004 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital au prix de 27,00 euros par actions LISI (dividende de 0,15 euro par action au titre de l'exercice 2022 détaché) (l'« **OPRA** »).

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 avril 2023 a adopté la résolution relative à la réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant nominal maximum de 3.030.401,60 euros (la « **Résolution d'OPRA** »).

Sur délégation du conseil d'administration, le directeur général de LISI a, le 18 avril 2023, constaté la réalisation de la condition suspensive à la mise en œuvre de la réduction de capital prévue par la Résolution d'OPRA, (i) LISI ayant obtenu une décision de dérogation et/ou de toute autre décision de l'Autorité des marchés financiers, devenue(s) irrévocable(s), confirmant que les opérations constituées de la réduction de capital de la Société objet des présentes, de la

réduction de capital de CID¹³, et de la prise d'effet de certains pactes d'actionnaires relatifs à CID et à LISI, et telles que décrites dans la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions de LISI, ne requièrent pas le dépôt obligatoire d'une offre publique d'acquisition sur l'ensemble des actions de LISI et (ii) le dividende relatif à l'exercice 2022 a été mis en paiement à la date de ce jour.

L'AMF et Euronext Paris feront connaître par avis le calendrier de réalisation de l'offre publique de rachat. Il est prévu que l'offre publique de rachat soit ouverte du 20 avril 2023 au 9 mai 2023 inclus.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de LISI ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition du public ce jour, le 19 avril 2023. Ces informations ainsi que la note d'information relative à l'OPRA et visée par l'AMF sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de LISI (www.lisi-group.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de LISI (6, rue Juvénal Viellard, CS 70431 Grandvillars, 90008 Belfort Cedex), de Degroof Petercam Wealth Management (44, rue de Lisbonne - 75008 Paris) et de Portzamparc (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris).

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. LISI décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A propos de LISI :

LISI est un groupe industriel mondial, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. Partenaire des plus grands acteurs mondiaux et grâce à l'engagement de plus de 9 600 collaborateurs répartis dans 13 pays sur 4 continents, LISI innove et investit dans la recherche et le développement des produits de demain, pour répondre aux besoins de ses clients, notamment en matière de qualité, de sécurité et de performance.

Le Groupe LISI se différencie ainsi en s'appuyant sur deux axes stratégiques : l'innovation et l'excellence opérationnelle, tout en intégrant une forte culture RSE.

www.lisi-group.com

Contact

Emmanuel Viellard | Directeur Général LISI

Tél : 03 84 57 00 77

Mail : emmanuel.viellard@lisi-group.com

¹ Société anonyme, à conseil d'administration, au capital de 3.189.900 euros ayant son siège social 6 rue Juvénal Viellard, 90600 Grandvillars, immatriculée sous le numéro 535 720 700 RCS Belfort, contrôlée conjointement par la société CIKO et la société VMC, qui sont respectivement le holding familial de la famille Kohler et le holding familial de la famille Viellard, les deux familles fondatrices du groupe LISI.